

Des consensus et des recommandations de bonne pratique clinique sont régulièrement édités. Il est difficile de toutes les citer. Toutefois, voici des liens vous permettant d'accéder à des sites éditant et/ou proposant une mise à jour de ces documents :

Haute Autorité de Santé : [www. **has** -sante.fr/](http://www.has-sante.fr/)

Bibliothèque médicale AF Lemanissier : www.bmlweb.org/

Catalogue et index des Sites Médicaux de langue Française (CISMeF) : www.chu-rouen.fr/cismef

/

Les dernières parutions :

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. " [**L'expression et la participation du mineur, de ses parents et du jeune majeur dans le champ de la protection de l'enfance**](#)

" : "Ces recommandations ont pour objectif d'apporter des repères et des pistes de réflexion et d'action aux professionnels afin de favoriser l'expression et la participation du mineur, du jeune majeur et des parents en protection de l'enfance". Décembre 2014.

- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont téléchargeables depuis le lien :

http://www.ansm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP-Protection_de_l_enfance-Decembre_2014-INTERACTIF.pdf

- Leur synthèse depuis le lien :

http://www.ansm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-Synthese-RBPPProtection_enfance_Decembre_2014.pdf

OMS. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) déplore le trop grand nombre de césariennes programmées et recommande la pratique de cet acte que lorsqu'il est "médicalement nécessaire". Rapport publié le 10 avril 2015.

http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/161443/1/WHO_RHR_15.02_fre.pdf?ua=1

□

Évolution des relations soignants-malades au regard des pratiques d'éducation thérapeutique

Rapport : Cette recherche vise à explorer les transformations des interactions, des représentations réciproques et du vécu des relations entre soignants et malades du fait de l'introduction de l'ETP dans les services. Il s'agit d'une recherche-action collaborative de type qualitatif, menée en associant six services hospitaliers sur une durée d'un an et demi. Patrick Obertelli (coordinateur), Cécile Pouteau, Véronique Haberey-Knuessi, Jacinthe Dancot, Antoine Le Roux, Claire Llambrich. Mars 2015,

HTA et grossesse : Consensus d'experts. Société Française d'HTA (SFHTA) et Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF). Recommandation pour la pratique clinique (RPC). L'hypertension artérielle de la grossesse reste, par ses complications, la première cause de morbidité et de mortalité maternelle et foetale. La fréquence (5 à 10 % des grossesses) et la gravité potentielle de cette pathologie, à la fois pour la mère et pour l'enfant, incitent à uniformiser et à optimiser les pratiques médicales. C'est l'objectif principal de ce travail. Si les complications à court terme pour la mère et l'enfant sont bien connues, celles à long terme pour la mère commencent à être mieux identifiées (en particulier, le risque de récurrence lors d'une grossesse ultérieure, le risque d'HTA chronique, le risque accru d'accidents cardio-vasculaires). La survenue d'une hypertension au cours de la grossesse perturbe l'organisation « classique » des soins. Plusieurs intervenants sont sollicités, le médecin généraliste, l'obstétricien, le gynécologue, la sage-femme, le cardiologue, le néphrologue... Il n'y a pas toujours de coordonnateur des soins et les décisions sont parfois prises avec retard. Ces éléments ont incité la Société Française d'Hypertension Artérielle à élaborer un consensus proposant des recommandations simples et opérationnelles. Sensibiliser les femmes et tous les professionnels de santé à l'hypertension artérielle et à sa prise en charge, conforme aux données actuelles de la science, est un des enjeux majeurs de ce consensus. Décembre 2015,

Le praticien face aux mutilations sexuelles . Ce guide s'adresse aux professionnel-le-s de santé au contact des femmes et des filles ayant subi une mutilation sexuelle ou menacées de l'être (médecins, gynécologue, sages-femmes exerçant en libéral, à l'hôpital, en centres de protection maternelle et infantile (PMI)...). Février 2016.

Pour une éducation à la vie affective et sexuelle : Référentiel à destination des intervenants dans et hors milieu scolaire . Ce référentiel aspire à répondre au besoin de lignes directrices en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle. Il propose des standards à suivre, afin d'apporter des contenus adaptés à l'âge et au niveau de maturité de l'enfant et de l'adolescent, en tenant compte de son degré de développement psycho affectif et sexuel.

[Suivi et orientation des femmes enceintes en fonction des situations à risque identifiées](#) . Mise à jour. HAS, Mai 2016.

[La prévention des conflits d'intérêts en matière d'expertise sanitaire](#) . Rapport de la Cour des comptes, demandé par la commission des affaires sociales du Sénat. Il dresse un premier bilan de la loi du 29 décembre 2011 en ce domaine. Malgré son ambition, le dispositif de transparence institué par ce texte présente des failles majeures (absence de contrôle des informations déclarées, sanctions pénales sans réelle portée, interprétation très restrictive des avantages consentis par les industriels aux professionnels de santé). La vérification de sa mise en œuvre dans cinq organismes (HAS, ANSM, INCa, CEPS, Oniam) met en lumière de fréquentes anomalies, qu'il s'agisse du respect des obligations déclaratives, de l'analyse des liens d'intérêts et des modes de gestion des conflits d'intérêts, de la publicité des séances ou du contenu financier des conventions passées avec les professionnels de santé, sur lequel un premier éclairage est apporté. Ce bilan appelle, en complément de la loi du 26 janvier 2016, des mesures pour mieux organiser l'administration centrale et les agences sanitaires, soutenir l'indépendance et la qualité de l'expertise sanitaire, renforcer l'efficacité du dispositif de déclarations d'intérêts et instaurer un contrôle effectif de leur véracité par une instance indépendante. La Cour formule dix recommandations en ce sens. 23 mars 2016.

[Prise en charge des urgences dans un contexte addictologique](#) . Nicolas Bonnet, David Michels (coordonné par). Ce mémento propose des pratiques validées et des conseils simples pour savoir comment intervenir en fonction des ressources à disposition et du lieu d'intervention. Edition Respadd, 2016.

[Faire dire. Un outil pour améliorer la communication entre les professionnels de santé et les usagers](#) . Il s'inspire des outils internationaux existants nommés : Teach-back, Show-me ou Closing-the loop. C'est un outil de communication basé sur la reformulation par le patient de l'information donnée par le professionnel de santé. Son utilisation permet de

s'assurer que les informations et les consignes reçues par le patient sont bien prises en compte et retenues. L'outil comporte 3 étapes successives : Expliquer - FAIRE DIRE - Réexpliquer si nécessaire (Amalberti 2013). Haute Autorité de Santé, 2016.

[Femmes et addiction. Accompagnement en CSAPA et CAARUD](#) . Fédération Addiction, juillet 2016.

[Répondre aux violences faites aux femmes : guide pour les entreprises](#) . Ce guide a été élaboré par la Fondation FACE et ses partenaires dans le cadre du projet européen CARVE. Y sont présentés des conseils et des recommandations pratiques et politiques au service des entreprises pour agir contre ces violences.